



---

**Bureau sous-régional en Afrique du Nord**  
**Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires**  
**et d'experts pour l'Afrique du Nord**  
Quarantième réunion  
Rabat (hybride), 11-13 novembre 2025

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*  
**Examen de la mise en œuvre des programmes et des initiatives spéciales**  
**de développement régionaux et internationaux en Afrique du Nord**

**Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de**  
**développement durable n° 8 : Promouvoir une croissance**  
**économique partagée et durable et un travail décent pour tous en**  
**Afrique du Nord**

---

\* ECA/SRO-NA/ICSOE/40/1.





## Résumé analytique

1. L'Afrique du Nord, dont le score global atteint 64,8 sur 100 pour l'indice de réalisation des objectifs de développement durable en 2025, enregistre les meilleurs résultats parmi les cinq sous-régions du continent africain. Toutefois, ce score a légèrement diminué par rapport à celui de 2024 (65,2), ce qui montre que les progrès accomplis dans la réalisation de certains objectifs restent limités et inégaux, tant entre les pays qu'entre les différents objectifs. Les multiples crises mondiales, les problèmes liés aux changements climatiques et les difficultés de financement du développement ont fortement freiné les avancées. Une décennie après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et malgré les efforts consentis, les résultats demeurent contrastés. Si certaines tendances positives sont observées, les progrès accusent un retard dans d'autres domaines, ce qui confirme que, dans l'ensemble, la sous-région reste en retard dans la réalisation des objectifs de développement durable, tendance qui se retrouve également au niveau mondial.

2. L'analyse des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 8 montre que la sous-région n'est pas sur la bonne voie à cet égard et qu'elle régresse ou stagne en ce qui concerne plusieurs cibles de cet objectif. Les pays d'Afrique du Nord ont enregistré certains progrès en matière d'accès aux services financiers, mais continuent de se heurter à des défis persistants qui freinent la croissance économique, limitent l'amélioration de la productivité du travail et entravent la création d'emplois décents<sup>1</sup>. La productivité du travail demeure généralement faible, et sa progression est restée limitée ces dernières années, avec de fortes disparités au sein de la sous-région. La situation de l'emploi est préoccupante : elle se caractérise par un taux de chômage structurel élevé et une faible participation au marché du travail, en particulier parmi les jeunes. Le taux d'emploi informel est également élevé, dans un contexte où le secteur privé reste peu développé et où la capacité du secteur public à répondre à la demande d'emplois est limitée par les contraintes budgétaires.

3. Les mauvais résultats obtenus pour l'objectif 8 compromettent gravement la réalisation d'autres objectifs, notamment l'élimination de la pauvreté (objectif 1), la réduction des inégalités (objectif 10), la promotion de la santé et du bien-être (objectif 3) ainsi que l'égalité entre les sexes (objectif 5). Ils freinent également les investissements dans des secteurs importants. Ces contre-performances sont dues à des problèmes structurels tels que l'instabilité macroéconomique, un niveau d'endettement élevé, les chocs climatiques, les tensions politiques, une forte concentration des exportations et une faible intégration régionale. La diversification économique et le développement de secteurs durables, inclusifs et productifs contribueraient à améliorer la situation. Une approche holistique et intégrée du développement est nécessaire pour réaliser pleinement l'objectif 8 et garantir un avenir durable pour tous.

4. Pour accélérer la réalisation de l'objectif 8, les pays d'Afrique du Nord devraient :

- a) entreprendre des réformes budgétaires et réglementaires et mobiliser des ressources financières suffisantes, notamment grâce à une plus forte mobilisation des ressources intérieures et aux partenariats public-privé ;
- b) investir dans des secteurs à forte valeur ajoutée susceptibles de créer des emplois décents et de favoriser la diversification économique ;
- c) améliorer la qualité de l'enseignement et mettre en place des programmes de formation professionnelle ;
- d) promouvoir le développement du secteur privé et favoriser la formalisation du secteur informel.

---

<sup>1</sup> En conséquence, l'objectif actualisé du Bureau sous-régional en Afrique du Nord est de contribuer à créer un environnement propice à une croissance accélérée et inclusive et à un développement durable dans la sous-région, grâce à une diversification économique accrue, une meilleure gestion des finances publiques, une intégration régionale renforcée et une reconnaissance accrue de la contribution économique des travailleurs migrants. Une grande partie des activités du Bureau est axée sur les problèmes rencontrés par les pays à revenu intermédiaire.

En outre, une approche intégrée, associant la formation, la mise en relation entre demandeurs et offres d'emploi ainsi qu'un appui financier, est nécessaire pour stimuler l'innovation et favoriser l'emploi des jeunes. La transformation numérique constitue un facteur déterminant pour la réalisation de l'objectif 8 et recèle un potentiel considérable de réduction des inégalités et de création d'emplois décents. Enfin, le renforcement de la coopération entre pays, ainsi qu'avec d'autres pays africains, demeure essentiel pour accélérer les progrès.

5. Le présent rapport contient une évaluation des progrès accomplis dans la sous-région dans la réalisation des objectifs de développement durable, une attention particulière étant accordée à l'objectif 8, relatif au travail décent et à la croissance économique. Il est divisé en trois sections. La première section présente un résumé des progrès réalisés dans la sous-région en 2025 en matière de réalisation des objectifs. La deuxième section examine les progrès accomplis par les pays d'Afrique du Nord dans la réalisation de l'objectif 8, notamment à travers une évaluation des politiques et initiatives existantes visant à promouvoir une croissance soutenue et inclusive, ainsi qu'une analyse des difficultés rencontrées et des possibilités offertes pour atteindre une telle croissance. Un ensemble d'indicateurs relatifs aux cibles de l'objectif 8 est utilisé pour mesurer les progrès accomplis. La troisième section contient des recommandations relatives à la réalisation de l'objectif 8.

## I. Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable

6. En 2025, les pays d'Afrique du Nord ont obtenu un score global de 64,8 sur 100 en ce qui concerne l'indice de réalisation des objectifs de développement durable. Bien que la sous-région affiche le score le plus élevé du continent (l'Afrique de l'Est enregistrant le score le plus faible, soit 53,7), ce résultat est en recul par rapport à 2024, où il était de 65,2 (voir tableau 1). Cette diminution reflète les progrès limités accomplis dans la réalisation de certains objectifs ainsi que les disparités marquées entre pays. Dix ans après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et malgré les efforts déployés par les gouvernements d'Afrique du Nord pour en accélérer la mise en œuvre, les progrès demeurent contrastés : certains pays enregistrent des tendances positives dans des domaines précis, tandis que d'autres restent à la traîne. Cela confirme que la réalisation des objectifs dans la sous-région n'est pas sur la bonne voie, tendance qui se retrouve également au niveau mondial.

Tableau 1

### Valeur globale moyenne de l'indice de réalisation des objectifs de développement durable, par sous-région

	2022	2023	2024	2025
Afrique du Nord	64,2	64,9	65,2	64,8
Afrique australe	57,7	58,3	59,3	59,4
Afrique de l'Ouest	55,1	53,2	54,5	58,0
Afrique centrale	51,8	57,0	57,6	55,2
Afrique de l'Est	52,7	52,6	53,2	53,7

Source : Calculs de l'auteur fondés sur les données de Jeffrey D. Sachs *et al.*, *Financing Sustainable Development to 2030 and Mid-Century: Sustainable Development Report 2025* (en anglais seulement) (Paris, Réseau des solutions pour le développement durable. Dublin, Dublin University Press, 2025).

7. La Tunisie obtient les meilleurs résultats de la sous-région et du continent, avec le score le plus élevé (72), ce qui la classe au 66<sup>e</sup> rang mondial sur 167 pays. Elle est suivie par le Maroc, dont le score est de 71,7. L'Algérie a enregistré un score de 70,1, légèrement supérieur à celui de l'Égypte (68,1). La Mauritanie et le Soudan se situent parmi les derniers, aux 132<sup>e</sup> et 161<sup>e</sup> rangs respectivement, avec des scores inférieurs à 60 (voir tableau 2). Au niveau mondial, la Finlande occupe la première place avec un score de 87, suivie de la Suède et du Danemark ; les dix premiers pays sont tous européens. Toutefois, même ces pays se heurtent à d'importantes difficultés, et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs demeurent loin d'être satisfaisants à l'échelle mondiale. En moyenne mondiale, aucun des 17 objectifs ne devrait être atteint d'ici à 2030. Les difficultés structurelles, la marge de manœuvre budgétaire limitée et les conflits freinent les progrès dans de nombreuses régions. Plus particulièrement, la réalisation des objectifs 2 (Faim zéro), 11 (Villes et communautés durables), 14 (Vie aquatique), 15 (Vie terrestre) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces) reste hors de portée, les pays se heurtant à de graves difficultés dans ces domaines et n'enregistrant aucun progrès ou seulement des progrès très limités.

8. Parmi les sept pays d'Afrique du Nord, quatre (l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie) ont obtenu un score supérieur à 66, c'est-à-dire aux deux tiers du score maximal. Les variations de score entre ces quatre pays sont relativement modestes, avec un écart d'environ quatre points entre le pays le mieux classé (la Tunisie) et le dernier (l'Égypte). La Mauritanie et le Soudan ont obtenu des scores inférieurs à la moyenne sous-régionale. Ces résultats montrent qu'il existe des disparités entre les pays et que chacun d'eux se heurte à des difficultés particulières, ce qui souligne la nécessité d'intensifier les efforts pour combler les lacunes et relever les défis spécifiques à chaque pays, ainsi que de coopérer et de mettre au point des solutions novatrices afin de stimuler la réalisation des objectifs dans l'ensemble de la sous-région.

Tableau 2

**Score agrégé et classement des pays en ce qui concerne l'indice de réalisation des objectifs de développement durable en 2025**

	<i>Score</i>	<i>Classement</i>
Algérie	70,1	79
Égypte	68,1	91
Mauritanie	57,9	132
Maroc	71,7	68
Soudan	49,1	161
Tunisie	72,0	66

*Source* : Calculs de l'auteur fondés sur les données de Jeffrey D. Sachs *et al.*, *Financing Sustainable Development to 2030 and Mid-Century: Sustainable Development Report 2025* (en anglais seulement) (Paris, Réseau des solutions pour le développement durable ; Dublin, Dublin University Press, 2025).

*Note* : On ne dispose pas de données pour la Libye.

9. Les données de 2025 pour cet indice présentent une image contrastée des progrès accomplis dans la réalisation des 17 objectifs dans la sous-région. Toutefois, certaines difficultés sont communes aux différents pays. Des tendances positives se dégagent dans certains domaines, notamment l'élimination de la pauvreté (objectif 1), la santé (objectif 3), l'accès à une énergie abordable et propre (objectif 7), la durabilité environnementale

(objectif 13) et les partenariats (objectif 17). D'importantes préoccupations subsistent cependant quant à la réalisation de la sécurité alimentaire (objectif 2), en particulier dans les domaines liés à l'agriculture durable, ainsi que face aux difficultés liées à la qualité de l'éducation (objectif 4), aux pénuries d'eau (objectif 6), à l'égalité des sexes (objectif 5), à la croissance économique inclusive et durable (objectif 8) et à la réduction des inégalités (objectif 10).

10. Dans l'ensemble, pour les sept pays, les scores obtenus pour chacun des 17 objectifs montrent que les difficultés demeurent répandues. Plus de la moitié de ces scores indiquent qu'il subsiste des difficultés majeures (notées « D » dans le tableau 3) ou des difficultés notables (notées « C »). Seuls les objectifs 1 (élimination de la pauvreté), 10 (réduction des inégalités) et 13 (action climatique) affichent des scores indiquant que certains pays ont atteint les objectifs (notés « A »). L'Algérie a atteint les objectifs 1 et 10, et la Mauritanie, le Maroc, le Soudan et la Tunisie ont chacun atteint un objectif. En revanche, l'Égypte et la Libye n'ont pas accompli de progrès suffisants pour atteindre l'un ou l'autre des objectifs.

Tableau 3

**Niveau de progression de l'indice de réalisation des objectifs de développement durable en 2025, par pays**

	<i>Algérie</i>	<i>Égypte</i>	<i>Libye</i>	<i>Mauritanie</i>	<i>Maroc</i>	<i>Soudan</i>	<i>Tunisie</i>
Objectif 1	A	B	..	C	B	D	A
Objectif 2	C	D	D	D	C	D	D
Objectif 3	C	D	D	D	D	D	C
Objectif 4	D	C	..	D	C	D	C
Objectif 5	D	C	D	D	D	D	D
Objectif 6	C	C	D	D	C	D	C
Objectif 7	D	C	D	D	D	C	D
Objectif 8	D	D	D	D	D	D	D
Objectif 9	C	C	C	D	C	D	C
Objectif 10	A	C	..	B	C	C	C
Objectif 11	C	D	C	D	C	D	B
Objectif 12	B	B	C	B	B	B	B
Objectif 13	C	B	D	A	A	A	B
Objectif 14	C	D	D	D	D	D	D
Objectif 15	D	D	C	D	D	D	D
Objectif 16	D	D	..	D	D	D	D
Objectif 17	C	C	C	C	B	D	B

*Source* : Calculs de l'auteur fondés sur les données de Jeffrey D. Sachs *et al.*, *Financing Sustainable Development to 2030 and Mid-Century: Sustainable Development Report 2025* (en anglais seulement) (Paris, Réseau des solutions pour le développement durable. Dublin, Dublin University Press, 2025).

*Note* : A, objectif réalisé ; B, des difficultés subsistent ; C, des difficultés notables subsistent ; D, des difficultés majeures subsistent.

11. Au cours des cinq dernières années, le score de la sous-région n'a pas progressé en raison des difficultés rencontrées aux niveaux continental et international, auxquelles s'ajoute l'aggravation de la crise climatique, qui a eu des effets négatifs sur la réalisation des objectifs. Les pays d'Afrique du Nord ont également des difficultés à répondre aux besoins de financement nécessaires à la réalisation de l'ensemble des cibles des objectifs d'ici à 2030, ce qui souligne la nécessité d'intensifier les efforts visant à mobiliser des ressources financières suffisantes, novatrices et alternatives, ainsi que de renforcer la coopération à l'échelle de la

sous-région. Il importe donc que chaque pays ne se limite pas à la simple considération de son score global et détermine, pour chaque objectif, ses difficultés et ses atouts afin de prendre les mesures qui s'imposent.

## **II. Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 8**

12. L'objectif de développement durable n° 8 consiste à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, sans nuire à l'environnement. Dans le cadre de sa réalisation, l'accent est également mis sur l'importance d'assurer l'accès universel aux services bancaires et financiers et d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources destinées à la consommation et à la production, de manière à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement.

13. L'objectif 8 entretient des liens étroits avec plusieurs autres objectifs, car il est déterminant pour la réalisation de ces derniers. La réalisation de l'objectif 8 est cruciale pour éliminer la pauvreté (objectif 1), promouvoir la santé et le bien-être (objectif 3) et réduire les inégalités (objectif 10). Réciproquement, les progrès accomplis dans d'autres domaines, tels que l'éducation de qualité (objectif 4), l'égalité entre les sexes (objectif 5), l'énergie propre (objectif 7) ou l'industrie, l'innovation et les infrastructures (objectif 9), sont indispensables à la pleine réalisation de l'objectif 8 et à la promotion d'un développement inclusif et durable.

14. En outre, l'objectif 8 s'articule étroitement avec les objectifs 1 (niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous), 4 (économies transformées et création d'emplois), 5 (agriculture moderne pour une productivité et une production accrues) et 7 (économies et communautés durables sur le plan environnemental et résilientes face aux changements climatiques) de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

15. D'après le rapport intitulé *2025 Sustainable Development Report* (Rapport sur le développement durable de 2025), les progrès accomplis par les pays d'Afrique du Nord dans la réalisation de l'objectif 8 n'ont pas été à la hauteur des attentes. Certaines cibles de l'objectif 8 enregistrent des tendances positives, mais la plupart affichent des résultats peu satisfaisants. Depuis 2015, les scores obtenus pour cet objectif dans la sous-région n'ont pas progressé, ce qui reflète les difficultés considérables rencontrées dans sa réalisation. À cinq ans de l'échéance fixée pour la réalisation du Programme 2030, l'objectif 8 demeure l'un de ceux dont la réalisation est le plus en retard en Afrique du Nord et sur l'ensemble du continent. Malgré quelques progrès modestes, notamment en matière d'accès accru aux services financiers, la situation stagne, voire régresse, dans des domaines essentiels tels que la croissance économique, l'égalité, l'emploi des jeunes, l'emploi formel et la diversification économique. Cette progression limitée est due à des problèmes structurels tels que l'instabilité macroéconomique, un niveau d'endettement élevé, les chocs climatiques, les tensions politiques et une faible intégration régionale.

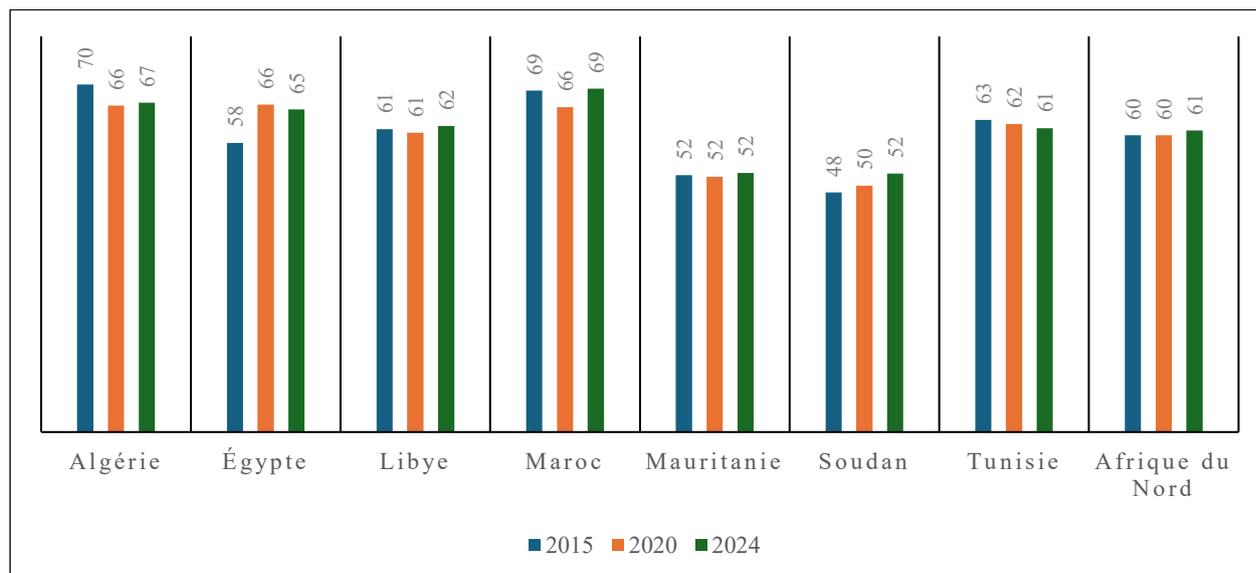
16. Dans les sept pays de la sous-région, les scores obtenus en 2025 pour l'objectif 8 sont inférieurs à la moyenne mondiale, qui s'établit à 73. Le Maroc obtient le score le plus élevé (69), avec des progrès lents, tandis que la Mauritanie et le Soudan affichent les scores les plus faibles (52) (voir figure I). La sous-région perd du terrain, car les progrès accomplis dans la réalisation de plusieurs cibles essentielles stagnent, et aucun pays n'est en voie de réaliser l'objectif 8 d'ici à 2030. Les pays d'Afrique du Nord peinent à surmonter des difficultés socioéconomiques de longue date et à diversifier leurs économies. Depuis la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la situation s'est aggravée en raison de

l'accroissement de la dette, de la faiblesse des ressources financières nationales, des problèmes liés aux changements climatiques et de l'instabilité politique, qui freinent la croissance économique et accentuent les inégalités existantes.

17. On trouvera dans la section suivante une évaluation des progrès accomplis dans certains domaines relevant de l'objectif 8, fondée sur plusieurs indicateurs relatifs aux cibles s'y rapportant.

Figure I

### Scores obtenus concernant l'objectif de développement durable n° 8



Source : Calculs de l'auteur fondés sur les données de Jeffrey D. Sachs *et al.*, *Financing Sustainable Development to 2030 and Mid-Century: Sustainable Development Report 2025* (en anglais seulement) (Paris, Réseau des solutions pour le développement durable. Dublin, Dublin University Press, 2025).

## A. Croissance économique, technologies et diversification économique

### 1. Indicateur 8.1.1 – Taux de croissance annuel du produit intérieur brut réel par habitant

18. Les pays d'Afrique du Nord ont dû composer avec la nécessité de stimuler la croissance économique dans un contexte international incertain et de prendre des décisions difficiles pour assurer la stabilité macroéconomique et la viabilité des finances publiques. Dans un contexte de crises multiples, il a été extrêmement difficile pour les pays de la sous-région de parvenir à une croissance inclusive et durable et, donc, d'améliorer le bien-être et de réduire les inégalités. Ces progrès limités se reflètent sur l'indice de croissance du produit intérieur brut (PIB) ajusté<sup>2</sup>. Les pays d'Afrique du Nord n'obtiennent pas de bons résultats à cet égard. À l'exception de l'Égypte, avec un score de 71,57, et de la Mauritanie, avec un score de 65,85, tous les pays ont obtenu en 2023 un score inférieur à 55, ce qui reflète les difficultés considérables rencontrées

<sup>2</sup> Cet indice mesure le taux de croissance du PIB ajusté en fonction des niveaux de revenu. Il fournit une vue d'ensemble des progrès économiques et permet de mieux appréhender le niveau de vie individuel, car il rend compte du degré d'inclusivité et de durabilité de la croissance économique. L'objectif à long terme des pays est d'atteindre une valeur de 100 pour cet indice.

dans la réalisation d'une croissance économique durable et inclusive. Des défis majeurs subsistent dans la sous-région, en particulier pour la Libye et le Soudan, qui affichent les scores les plus faibles, soit 25,25 et 3,97, respectivement (voir tableau 4).

19. Entre 2015 et 2024, le taux moyen de croissance annuelle du PIB par habitant a été faible dans la sous-région, s'établissant à 0,11 %. La Libye a enregistré le taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant le plus élevé, celui-ci passant de 2 % en 2000 à 8,9 % en 2023. En revanche, au Soudan, ce taux est passé de 3,4 % à -21,2 % au cours de la même période, en raison de la guerre<sup>3</sup>.

20. La faiblesse des résultats obtenus par les pays d'Afrique du Nord et les difficultés qu'ils rencontrent pour se redresser après de multiples crises internationales s'expliquent par le faible degré de diversification de leurs échanges, qui les rend plus vulnérables aux chocs extérieurs. Les indices de concentration des marchés des pays d'Afrique du Nord figurant dans le tableau 4 témoignent de la faible diversification des échanges dans la sous-région<sup>4</sup>. L'Égypte affiche l'indice de concentration le plus faible (0,03), ce qui reflète une plus grande diversification de ses marchés commerciaux, en comparaison, par exemple, avec le Soudan (0,28), dont la diversification est limitée.

Tableau 4

**Indice de croissance du PIB ajusté et indice de concentration des marchés**

	Indice de croissance du PIB ajusté <sup>a</sup>	Indice de concentration des marchés <sup>b</sup>
Algérie	51,60	0,08
Égypte	71,57	0,03
Libye	25,25	0,11
Maroc	49,57	0,08
Mauritanie	65,85	0,12
Soudan	3,97	0,28
Tunisie	53,51	0,12

Source : *SDG 8 indicator: adjusted GDP growth index*, Sustainable Development Goals Index dashboard (en anglais seulement). Disponible à l'adresse : <https://dashboards.sdgindex.org/map/indicators/adjusted-gdp-growth-index/> et Banque mondiale, *Middle East and North Africa Trade* (en anglais seulement), World Integrated Trade Solution (WITS). Disponible à l'adresse : <https://wits.worldbank.org/CountrySnapshot/en/MEA> (site consulté le 25 juin 2025).

<sup>a</sup> Les données relatives à l'indice de croissance du PIB ajusté portent sur l'année 2023. L'objectif à long terme des pays est d'atteindre une valeur de 100 pour cet indice.

<sup>3</sup> Banque mondiale, *Croissance du PIB par habitant (% annuel)*, base de données des indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.KD.ZG> (site consulté le 25 juin 2025).

<sup>4</sup> L'indice de concentration des marchés est une mesure de la répartition de la valeur des échanges entre les partenaires commerciaux d'un exportateur. Un pays dont les échanges (exportations ou importations) sont concentrés sur un nombre très limité de marchés aura une valeur d'indice proche de 1. Un pays dont le portefeuille commercial est très diversifié aura un indice proche de 0. On trouvera de plus amples informations à ce sujet à l'adresse : <https://wits.worldbank.org/CountryProfile/en/country/by-country/startyear/tst/endyear/tst/indicator/HH-MKT-CNCNTRTN-NDX>.

<sup>b</sup> Les données relatives à l'indice de concentration des marchés portent sur l'année 2022. Une valeur de 0 indique une forte diversification des échanges, et une valeur de 1 une diversification très limitée.

## 2. Indicateur 8.2.1 – Taux de croissance annuel du produit intérieur brut réel par personne employée

21. Comme le montre le tableau 5, la productivité de la main-d'œuvre<sup>5</sup> dans tous les pays d'Afrique du Nord demeure dans l'ensemble inférieure à la moyenne mondiale. La croissance de la productivité réelle de la main-d'œuvre a stagné en 2015 et a été fortement freinée par la pandémie de COVID-19 en 2020, ce qui a entraîné une baisse dans les sept pays. Le taux de croissance annuelle de la production par travailleur est devenu négatif en 2020 en Mauritanie, au Maroc, en Tunisie et au Soudan, tandis que la Libye a enregistré un taux très négatif, de – 58,3 %, en raison de l'instabilité dans le pays.

22. La tendance positive de la croissance de la productivité du travail attendue en 2025 pour l'ensemble des pays d'Afrique du Nord indique un certain niveau de redressement. Avec un taux projeté de 11 %, la Libye devrait être le pays enregistrant les meilleurs résultats, suivie du Maroc (2,4 %) et de l'Égypte (2,2 %). La Mauritanie (1 %), l'Algérie (1,9 %) et la Tunisie (0,6 %) devraient connaître une progression lente et rester en deçà de la moyenne mondiale, établie à 2,2 %.

Tableau 5

### Taux de croissance annuel de la production par travailleur

(en pourcentage du PIB par unité de travail ; en dollars internationaux constants de 2021, corrigés des parités de pouvoir d'achat)

	<i>Algérie</i>	<i>Égypte</i>	<i>Libye</i>	<i>Mauritanie</i>	<i>Maroc</i>	<i>Soudan</i>	<i>Tunisie</i>	<i>Monde</i>
2005	0,3	0,5	8,8	6,3	1,2	3,7	0,7	2,7
2010	1,7	-0,3	1,8	-0,4	2,9	3,7	0,8	3,8
2015	3,3	4,8	-2,2	3,6	3,8	-0,8	1,4	2,0
2020	2,0	3,0	-58,3	-1,9	-3,4	-3,2	-3,6	-1,0
2025	1,9	2,2	11,0	1,0	2,4	..	0,6	2,2

*Source* : Organisation internationale du Travail (OIT), « Statistiques sur la productivité du travail », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/topics/labour-productivity/> (site consulté le 25 juin 2025).

23. La productivité du travail en Afrique du Nord est généralement faible, et sa progression est restée limitée ces dernières années, avec de fortes disparités au sein de la sous-région. Cette faiblesse s'explique par des problèmes structurels tels que la dépendance à des secteurs à faible productivité (par exemple l'agriculture), l'inadéquation entre les compétences et les niveaux d'éducation de la population, d'une part, et les besoins du marché du travail, d'autre part, l'ampleur du secteur informel et les rigidités du marché du travail, ainsi que par les difficultés d'accès au financement et le faible niveau d'investissement dans la formation et l'enseignement professionnel.

24. Pour accroître la productivité du travail, les pays d'Afrique du Nord doivent adopter une

<sup>5</sup> La productivité du travail correspond au volume total de production (exprimé en valeur du PIB) par unité de travail (mesurée en nombre de personnes occupées ou en nombre d'heures travaillées) au cours d'une période de référence donnée.

approche intégrée visant, par exemple, à améliorer la qualité de l'éducation et à promouvoir la formation, à perfectionner la réglementation du travail, à investir dans le capital humain et à stimuler la participation du secteur privé. En outre, il est essentiel que les pays mettent en œuvre des politiques favorisant le dynamisme du secteur privé et l'investissement dans des secteurs à forte valeur ajoutée (par exemple l'industrie manufacturière) et encourageant l'innovation et la transition technologique.

25. Les économies d'Afrique du Nord ont pâti d'un manque de transformation structurelle et d'un faible niveau d'industrialisation, le secteur agricole restant l'une des principales sources de création de richesses. Les investissements se concentrent de plus en plus dans des branches qui importent de grandes quantités de biens et services intermédiaires, tels que les secteurs du bâtiment et de la construction ou les industries mécaniques et électriques.

26. D'importantes réformes sont actuellement menées dans les pays d'Afrique du Nord afin d'accroître la productivité du travail. Ainsi, dans le cadre de son programme national de réforme structurelle, l'Égypte s'attache à développer les compétences, à promouvoir la participation des femmes au marché du travail et à étendre les programmes de prestations sociales. En outre, dans le cadre de sa stratégie nationale de développement industriel, elle cherche à accroître la valeur ajoutée des biens et services dans certains secteurs industriels prioritaires. Le Maroc a également adopté des mesures visant à améliorer l'accès au financement, à étendre la couverture de l'assurance sociale et à réduire l'importance du secteur informel, qui se caractérise par des bas salaires et des emplois de qualité médiocre.

### **3. Indicateur 8.3.1 – Proportion de l'emploi informel dans l'emploi total, par secteur et par sexe**

27. Le secteur informel constitue une part importante du marché du travail dans les pays d'Afrique du Nord et joue un rôle majeur dans la production, la création d'emplois et la génération de revenus. Environ deux tiers des travailleurs en Afrique du Nord travaillent en dehors de tout cadre formel et sans protection sociale, et l'on estime que 30 % du PIB est produit par des travailleurs et des entreprises du secteur informel<sup>6</sup>.

28. En 2024, l'emploi informel représentait plus de 62,8 % de l'ensemble des emplois dans la sous-région, ce qui rendait les travailleurs particulièrement vulnérables. Ce taux est supérieur à la moyenne mondiale de 57,85 % et inférieur à la moyenne continentale de 83,1 %<sup>7</sup>. Les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la construction enregistrent généralement des taux plus élevés d'emploi informel. En Tunisie, par exemple, la proportion d'emplois informels par rapport à l'emploi total est estimée à environ 44 %<sup>8</sup>. Au Maroc, entre 60 et 80 % de la population active exerce des activités informelles<sup>9</sup>. En Égypte, le secteur informel emploie 62,5 % de la population active<sup>10</sup>.

---

<sup>6</sup> Roberto Cardarelli *et al.*, *Informality, Development, and the Business Cycle in North Africa*, Departmental Paper n° 2022/011 (en anglais seulement) (Washington, Fonds monétaire international (FMI), 2022).

<sup>7</sup> Organisation internationale du Travail (OIT), *Overview of the informal economy in Africa* (en anglais seulement). Disponible à l'adresse : [www.ilo.org/sites/default/files/2025-02/Africa\\_Informality%20Regional%20statistical%20profile.pdf](http://www.ilo.org/sites/default/files/2025-02/Africa_Informality%20Regional%20statistical%20profile.pdf) ; OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances* (Genève 2024).

<sup>8</sup> Gladys Lopez-Acevedo *et al.*, *Informality and Inclusive Growth in the Middle East and North Africa* (en anglais seulement) (Washington, Banque mondiale, 2023).

<sup>9</sup> Maroc, Conseil économique, social et environnemental, « Une approche intégrée pour résorber l'économie informelle au Maroc ». Disponible à l'adresse : [www.cese.ma/docs/une-approche-integree-pour-resorber-leconomie-informelle-au-maroc/](http://www.cese.ma/docs/une-approche-integree-pour-resorber-leconomie-informelle-au-maroc/).

<sup>10</sup> Lopez-Acevedo *et al.*, *Informality and Inclusive Growth in the Middle East and North Africa*.

29. Les niveaux élevés d'emploi informel dans les pays d'Afrique du Nord s'expliquent par le nombre important de travailleurs peu qualifiés et de jeunes (la probabilité de travailler dans le secteur informel étant particulièrement élevée chez les jeunes adultes), ainsi que par les systèmes fiscaux, les environnements économiques et les cadres institutionnels et réglementaires, qui souffrent d'incohérences des politiques publiques et incitent de nombreuses entreprises et de nombreux travailleurs à opérer dans le secteur informel<sup>11</sup>. L'élimination de ces obstacles et incohérences pourrait réduire la taille du secteur informel et améliorer les niveaux de productivité. En Algérie, en Égypte et en Tunisie, l'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur public a contribué à réduire l'emploi informel, tandis que l'amélioration de la réglementation des entreprises, de la gouvernance et des systèmes fiscaux a contribué à réduire le travail informel en Égypte, en Mauritanie et au Maroc.

## **B. Plein emploi productif et travail décent**

30. La situation de l'emploi est préoccupante dans la sous-région ; elle se caractérise par un taux de chômage structurel élevé et une faible participation au marché du travail, en particulier parmi les jeunes. Le taux d'emploi informel est également élevé. Les taux d'emploi dans le secteur privé restent en deçà des attentes. Dans le secteur public, les contraintes budgétaires limitent la capacité de répondre à la demande d'emplois.

### **1. Indicateur 8.5.2 – Taux de chômage, par sexe et âge**

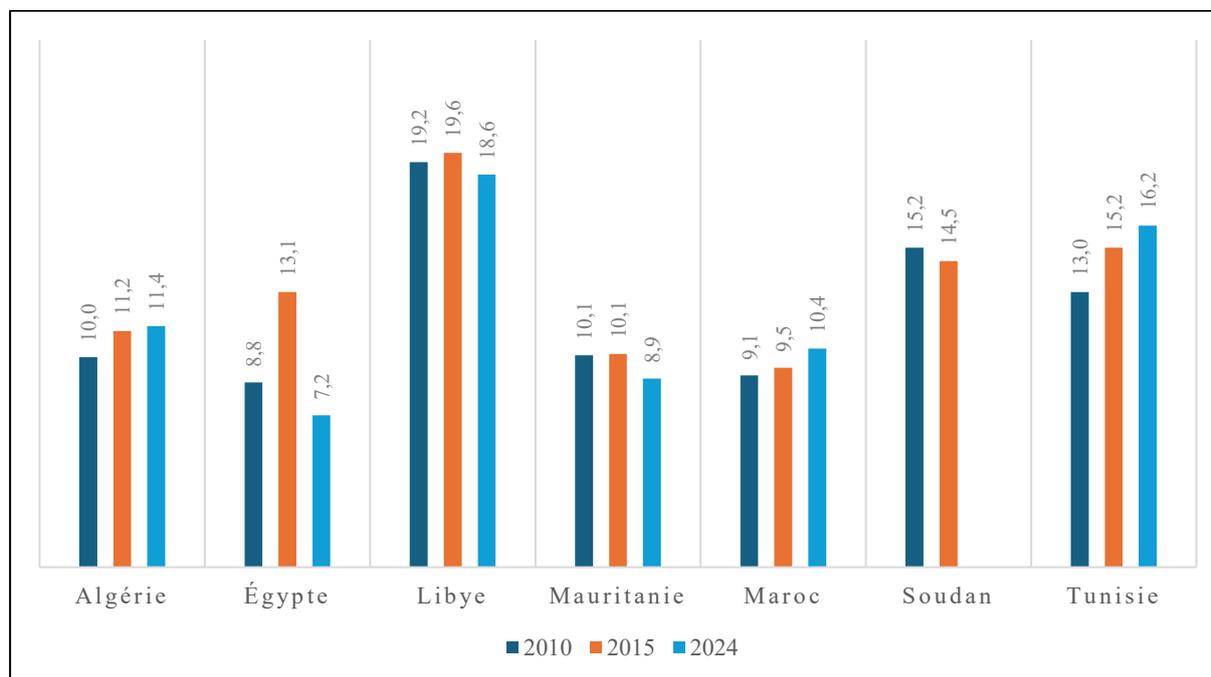
31. Le taux de chômage dans la sous-région est élevé : il s'établissait à 12 % en 2024, contre 5 % à l'échelle mondiale<sup>12</sup>. Depuis 2010, le chômage est globalement en augmentation (voir figure II). Si le taux de chômage a diminué de 13,1 % à 7,2 % en Égypte et de 10,1 % à 8,9 % en Mauritanie entre 2015 et 2024, il a en revanche augmenté de 9,5 % à 10,4 % au Maroc et de 11,2 % à 11,4 % en Algérie. La Libye et la Tunisie affichent les taux de chômage les plus élevés, à savoir respectivement 18,6 % et 16,2 %.

---

<sup>11</sup> Cardarelli *et al.*, *Informality, Development, and Business Cycle* (en anglais seulement).

<sup>12</sup> Calculs de l'auteur fondés sur les données de la Banque mondiale, « Chômage, total des jeunes (% de la population active âgée de 15 à 24 ans) (estimation modélisée OIT) », base de données des indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS> (site consulté le 10 juillet 2025).

Figure II  
**Taux de chômage des pays d'Afrique du Nord**  
 (en pourcentage de la population active totale)



Source : Banque mondiale, « Chômage, total (% de la population) (estimation modélisée OIT) », base de données des indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS> (site consulté le 10 juillet 2025).

Note : On ne dispose pas de données pour le Soudan en 2024.

32. Dans tous les pays d'Afrique du Nord, il existe de fortes disparités entre les hommes et les femmes en matière de participation au marché du travail. En 2024, le taux de chômage des femmes dans la sous-région s'établissait à 18,5 %, soit plus du triple de la moyenne mondiale (5,2 %). Il était également presque deux fois supérieur à celui des hommes (10 %) dans la sous-région. La Libye (24,8 %), la Tunisie (21,9 %) et l'Algérie (20,8 %) affichaient les taux les plus élevés de chômage féminin (voir tableau 6). Les pays d'Afrique du Nord ne sont pas en voie de réduire leurs taux élevés de chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes, ce qui souligne la nécessité d'évoluer vers une économie plus diversifiée et de revoir le système éducatif afin de réduire le décalage entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

Tableau 6

**Taux de chômage des hommes, des femmes et des jeunes, 2024**

(en pourcentage de la population active totale pour chaque catégorie)

Taux de chômage	Algérie	Égypte	Libye	Mauritanie	Maroc	Tunisie	Moyenne pour l'Afrique du Nord
Femmes	20,8	18,0	24,8	10,5	15,0	21,9	18,5
Hommes	9,5	4,9	15,5	8,0	8,5	13,8	10,0
Jeunes (15-24 ans)	29,8	18,7	49,5	22,1	23,2	40,1	30,6

*Source* : Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/> (site consulté le 10 juillet 2025).

*Note* : On ne dispose pas de données pour le Soudan.

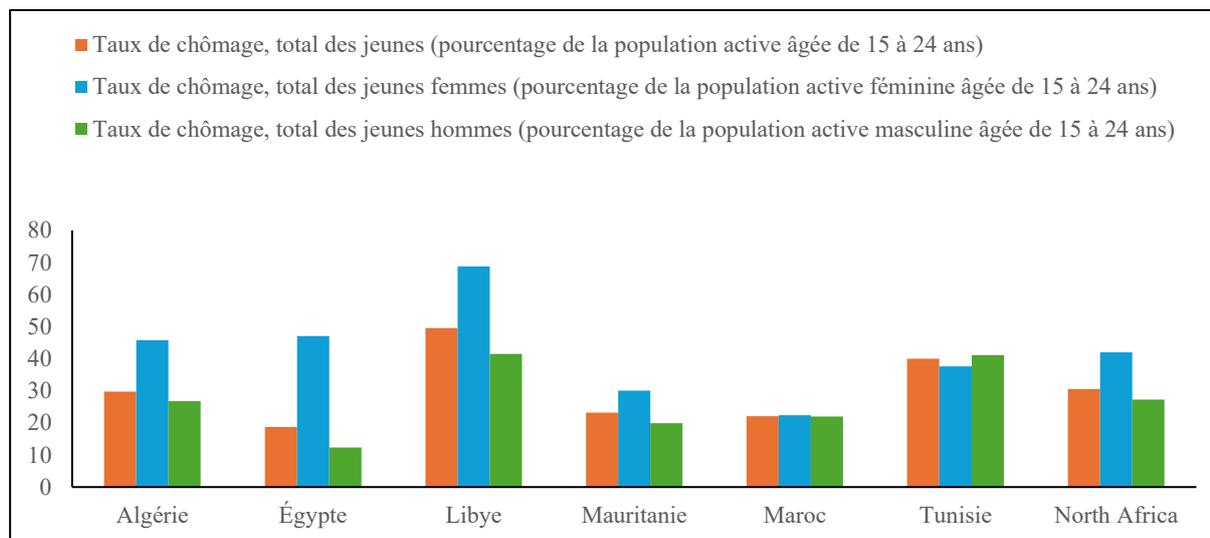
## 2. Indicateur 8.6.1 – Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation

33. Le taux de chômage des jeunes en Afrique du Nord figure parmi les plus élevés du monde, avec une moyenne de 30,6 %, soit plus du double de la moyenne mondiale<sup>13</sup>. Ce taux élevé met en évidence le manque de possibilités économiques offertes aux jeunes et confirme que le chômage demeure un problème persistant dans la sous-région.

34. La situation est particulièrement préoccupante en Libye, en Tunisie et en Algérie, où le taux de chômage des jeunes atteignait respectivement 49,5 %, 40,1 % et 29,8 % en 2024. Les jeunes femmes sont fortement désavantagées : le taux de chômage des jeunes femmes dans la sous-région s'élevait à 42 % en 2024, contre 27,3 % pour les jeunes hommes (voir figure III). Dans tous les pays, à l'exception de la Tunisie, le taux de chômage des jeunes est plus élevé chez les jeunes femmes, ce qui témoigne d'un problème important de discrimination fondée sur le genre dans la sous-région.

<sup>13</sup> Banque mondiale, « Chômage, total des jeunes (% de la population active âgée de 15 à 24 ans) (estimation modélisée OIT) », base de données des indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS> (consulté le 10 juillet 2025).

Figure III  
Taux de chômage des jeunes, 2024



Source : Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/> (site consulté le 10 juillet 2024).

Note : On ne dispose pas de données pour le Soudan.

35. Le taux de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation est également élevé, les jeunes femmes enregistrant un taux nettement supérieur à celui des jeunes hommes. En 2024, la proportion de jeunes femmes non scolarisées et sans emploi ni formation était supérieure à 30 % dans tous les pays, à l'exception de la Tunisie (20,9 %), et atteignait 62,9 % au Soudan (voir tableau 7). La moyenne continentale s'établissait à 23,3 %.

36. Au titre de la cible 8.6, il est demandé aux pays de réduire sensiblement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation. Les pays d'Afrique du Nord ne sont pas en voie d'atteindre cette cible d'ici à 2030, ce qui témoigne de l'urgence de créer des possibilités d'emploi suffisantes pour la prochaine génération. La formation professionnelle pourrait constituer une solution pour les jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation, y compris les diplômés de l'enseignement supérieur sans emploi. Au Maroc, par exemple, la formation professionnelle a permis de répondre aux besoins du secteur privé dans certains domaines : plus de 80 % des jeunes titulaires d'une formation professionnelle travaillent dans les secteurs de la construction et du tourisme.

Tableau 7  
Proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

		Algérie	Libye	Égypte	Mauritanie	Maroc	Soudan	Tunisie
Proportion de jeunes (pourcentage de la population de jeunes)	2010	24,5	31,8	33,1	40,1	36,3	34,6	25,2
	2015	21,2	30,3	27,6	37,1	35,1	38,3	29,9
	2020	21,6	31,1	30,2	36,7	35,4	46,2	26,9
	2024	20,1	29,3	26,9	36,5	32,9	47,0	22,7

Proportion de jeunes hommes	2010	10,8	24,3	15,6	24,9	17,0	20,1	19,4
(pourcentage de la population de jeunes hommes)	2015	10,9	24,1	19,8	23,6	16,5	24,7	27,5
	2020	12,5	25,5	17,1	24,6	17,6	31,7	27,7
	2024	10,5	23,6	15,3	24,5	15,0	31,3	24,4
Proportion de jeunes femmes	2010	39,3	39,7	51,4	54,6	56,4	48,7	31,2
(pourcentage de la population de jeunes femmes)	2015	32,3	36,9	35,8	49,6	54,6	52,0	32,4
	2020	31,1	37,0	43,8	48,1	54,0	60,9	26,0
	2024	30,0	35,3	39,0	48,2	51,8	62,9	20,9

*Source* : Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/> (site consulté le 10 juillet 2025).

37. Les pays d'Afrique du Nord mènent d'importantes réformes visant à développer la formation technique et professionnelle et à remédier aux pénuries de compétences dans des secteurs où la demande de main-d'œuvre qualifiée est forte, tels que le tourisme, la santé, les technologies et la construction. En Tunisie, des efforts sont déployés pour combler le déficit de compétences et moderniser un système de formation obsolète. Le pays s'emploie à internationaliser ses établissements de formation professionnelle afin d'aligner les programmes d'enseignement sur les normes internationales et d'attirer des investissements étrangers. L'Algérie, l'Égypte, la Mauritanie et le Maroc mettent en place des programmes de formation professionnelle afin de renforcer le lien entre les formations et les besoins du marché du travail.

38. En Afrique du Nord, des stratégies nationales pour l'emploi des jeunes, élaborées soit comme stratégies autonomes, soit dans le cadre d'une stratégie nationale plus large pour l'emploi, sont en cours d'élaboration, et diverses initiatives sont mises en œuvre pour lutter contre le chômage des jeunes. Le Maroc a lancé plusieurs initiatives destinées à fournir un appui financier et une formation aux jeunes entrepreneurs afin de répondre aux besoins du marché du travail. La Tunisie a pris des mesures visant à soutenir les jeunes pousses et les jeunes entrepreneurs et à renforcer la formation professionnelle et l'éducation pour améliorer l'employabilité des jeunes. L'Algérie, l'Égypte et la Mauritanie se sont dotées de stratégies nationales pour l'emploi comportant des mesures ciblant les jeunes et axées sur la formation professionnelle et la promotion de l'entrepreneuriat. La Libye s'efforce également de promouvoir l'emploi des jeunes au moyen de divers programmes.

### **3. Indicateur 8.9.1 – Contribution directe du tourisme au produit intérieur brut, en proportion du produit intérieur brut total et en taux de croissance**

39. Le secteur du tourisme constitue un apport important au PIB et à l'emploi dans la plupart des pays d'Afrique du Nord. Selon le World Travel and Tourism Council, le secteur a contribué à hauteur de 6,8 % au PIB total du continent en 2023, soit une augmentation de plus de 13 % par rapport à 2022, et a représenté quelque 5 % de l'emploi total<sup>14</sup>. La situation est analogue dans la sous-région : en 2023, le secteur a représenté près de 8,5 % du PIB sous-régional total et compté pour 5,3 millions d'emplois<sup>15</sup>.

<sup>14</sup> World Travel and Tourism Council, *Africa - 2024 annual research: key highlights* (en anglais seulement) (Londres, 2024).

<sup>15</sup> World Travel and Tourism Council, *Travel and tourism : economic impact 2023 - North Africa* (en anglais seulement), mai 2023.

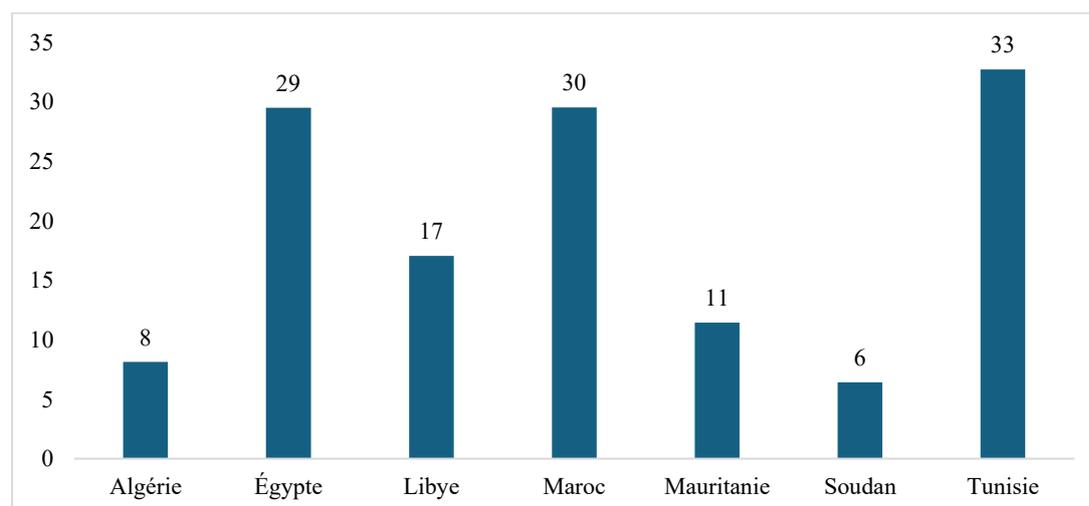
40. L'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont tiré d'importants avantages du développement de leurs secteurs touristiques, qui ont contribué, en 2024, à hauteur de 8,5 %, 7,3 % et 14 % du PIB, respectivement, et représenté 7,6 %, 5 % et 4 % de l'emploi, respectivement, favorisant ainsi la création d'emplois dans les trois pays. Pour atteindre la cible 8.9, qui consiste à élaborer et mettre en œuvre, d'ici à 2030, des politiques visant à promouvoir un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux, les pays d'Afrique du Nord sont invités à mettre en place les instruments et les politiques nécessaires pour accroître la contribution du tourisme au PIB, de manière à garantir la création d'emplois durables et décents.

### C. Inclusion financière

#### 1. Indicateur 8.10.1 – Nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes et nombre de guichets automatiques bancaires pour 100 000 adultes

41. Dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, adopté en 2015, les chefs d'État et de gouvernement ont souligné le rôle essentiel de l'inclusion financière dans le développement durable et ont préconisé le renforcement des institutions financières nationales et des marchés de capitaux. En Afrique du Nord, d'importants progrès ont été accomplis dans l'élargissement de l'accès aux services financiers. Le nombre d'agences bancaires et de guichets automatiques pour 100 000 adultes varie selon les pays. En 2022, la Tunisie affichait la densité la plus élevée de guichets automatiques, soit environ 33 pour 100 000 adultes, ce qui la plaçait au huitième rang au niveau continental, les Seychelles enregistrant le nombre le plus élevé sur le continent, avec 93 pour 100 000 adultes. À l'inverse, l'Algérie et le Soudan présentaient les densités les plus faibles, avec respectivement 8 et 6 guichets automatiques pour 100 000 adultes (voir figure IV).

Figure IV  
Guichets automatiques bancaires (pour 100 000 adultes), 2022



Source : Banque mondiale, *Guichets automatiques bancaires (GAB) (pour 100 000 adultes)*, base de données sur les indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/FB.ATM.TOTL.P5> (site consulté le 10 juillet 2025).

## 2. Indicateur 8.10.2 – Proportion d’adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles

42. Dans la sous-région, près de 25 % des adultes disposent d’un compte auprès d’un établissement financier officiel, l’Algérie arrivant en tête avec 44 %, suivie du Maroc (39 %) et de la Tunisie (36 %). Ce taux est de 15 % au Soudan et de 11 % en Mauritanie. L’Égypte enregistre le taux le plus faible, avec 10 %. La moyenne mondiale est d’environ 66 %<sup>16</sup>.

43. L’accès aux services financiers s’est considérablement accru dans les pays d’Afrique du Nord au cours des dernières décennies. De nombreux services financiers sont désormais proposés aux particuliers comme aux entreprises. Les nouvelles technologies, telles que les services de paiement mobile et de transactions par téléphone portable, ont également contribué à élargir l’accès aux services financiers. Toutefois, de fortes disparités persistent, notamment parmi les groupes vulnérables et les populations rurales.

44. Les données mettent en évidence les disparités en matière d’accès aux services financiers et de développement des infrastructures dans la sous-région, qui sont liées à la croissance démographique et aux progrès technologiques. Malgré certains progrès, d’importantes inégalités persistent entre les pays d’Afrique du Nord et à l’intérieur de ceux-ci, rendant difficile la réalisation de l’inclusion financière universelle dans la sous-région.

45. Globalement, les pays d’Afrique du Nord ne sont pas en voie d’atteindre l’objectif 8 et se heurtent à un certain nombre de difficultés qui freinent la réalisation d’une croissance économique inclusive et durable, l’accroissement de la productivité du travail et l’amélioration des taux d’emploi, en particulier parmi les jeunes. Il importe d’attacher une attention particulière à l’adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail, à la formalisation du secteur informel, à la réduction des incohérences des politiques publiques (notamment celles qui résultent de la rigidité du marché du travail ou des contraintes réglementaires), à l’accroissement de la diversification économique et à la promotion du développement du secteur privé.

### III. Observations finales et recommandations

46. L’Afrique du Nord a réalisé certains progrès dans la réalisation de l’objectif 8, mais ces progrès demeurent inégaux et en deçà des attentes, en raison de facteurs macroéconomiques, de problèmes environnementaux et de l’instabilité politique dans certains pays. Des évolutions positives sont constatées pour les indicateurs liés à l’inclusion financière et à un meilleur accès aux services financiers, mais il subsiste des difficultés et des déséquilibres structurels.

47. Les taux de croissance économique restent en deçà des attentes et reposent principalement sur la consommation privée et publique. Les investissements restent concentrés dans des secteurs à faible valeur ajoutée et à forte importation de biens intermédiaires, plutôt que dans des secteurs susceptibles de permettre la création d’emplois durables et décents. En outre, la faible productivité du travail et la forte proportion d’emplois informels, aggravées par une diversification limitée et par des obstacles réglementaires, entravent les efforts déployés par les pays d’Afrique du Nord pour parvenir à une croissance inclusive et durable.

---

<sup>16</sup> Pengyu Ren *et al.*, *Financial inclusion, mobile money, and tax revenue in Africa*, Sage Open (en anglais seulement) (janvier-mars 2025).

48. Les taux élevés de chômage, en particulier chez les jeunes, constituent un problème majeur pour les pays d'Afrique du Nord. Il s'agit d'un problème structurel imputable au manque de diversification, à la dépendance à l'égard de secteurs à faible productivité (comme l'agriculture et la construction) et à l'inadéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail. Certaines expériences nationales ont montré que la formation professionnelle peut constituer une solution permettant aux jeunes et même aux diplômés de l'enseignement supérieur sans emploi d'accéder à un emploi ou de participer à des programmes d'enseignement ou de formation.

49. Ces constats soulignent la nécessité d'intensifier les actions, de renforcer la collaboration et de trouver des solutions novatrices pour assurer un développement durable et inclusif et étayer les stratégies futures, en tenant compte du contexte propre à chaque pays. L'adoption d'une approche holistique et intégrée du développement – englobant l'enseignement technique et professionnel, le perfectionnement, la diversification économique, les initiatives de création d'emplois, l'innovation et la transformation numérique – est nécessaire pour réaliser pleinement l'objectif 8 dans les pays d'Afrique du Nord. Cela suppose notamment :

a) D'élaborer des stratégies macroéconomiques et sectorielles axées sur l'emploi, inclusives et résilientes face aux changements climatiques ;

b) De mobiliser davantage les ressources intérieures et de tirer parti de mécanismes de financement novateurs pour financer des projets à forte valeur ajoutée, en améliorant et modernisant l'administration fiscale et en accélérant sa transformation numérique ;

c) De s'engager dans la diversification économique et d'inciter les secteurs public et privé à innover et à développer des activités à forte valeur ajoutée et respectueuses du climat ;

d) De promouvoir le développement du secteur privé et d'instaurer davantage de mesures incitatives afin de mettre en place des environnements d'affaires hautement productifs ;

e) D'éliminer les incohérences des politiques publiques et de supprimer les cadres réglementaires et institutionnels contraignants afin de faciliter la formalisation du secteur informel ;

f) D'adapter les politiques éducatives et les mesures relatives au marché du travail afin de corriger les déséquilibres et de mieux faire correspondre l'offre et la demande de compétences ;

g) De développer l'enseignement professionnel et technique afin de réduire le déficit de compétences et de renforcer les programmes en matière d'emploi, d'éducation et de formation ;

h) De mettre l'accent sur la recherche-développement et d'encourager des méthodes novatrices et nouvelles afin d'intensifier les efforts visant à mettre en place une économie verte ;

i) De promouvoir l'inclusion financière au moyen de l'innovation technologique ;

j) De stimuler l'innovation et les perspectives d'emploi pour les jeunes en appuyant les centres d'innovation dirigés par des jeunes, en développant l'aptitude à se servir des outils

numériques et en promouvant l'enseignement dans les domaines des sciences et des technologies ;

k) De renforcer la coopération Sud-Sud et de mettre effectivement en œuvre l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, afin de diversifier davantage les échanges commerciaux et de mieux développer les chaînes de valeur régionales.